

## Consultation publique - Remplacement du poste de ventilation mécanique Bellechasse

### Nom du répondant

Jonathan Kaston

### Questions

- **Que pensez-vous de l'architecture du futur poste de ventilation mécanique Bellechasse ? Trouvez-vous qu'il s'intègre bien dans le secteur ? Si non, avez-vous des suggestions à formuler ?**

L'immeuble proposé va être beaucoup plus proche de ma maison que le bâtiment actuel, et plus haut, qui va faire en sorte de couper tout le soleil de mon cour et dans ma maison et de réduire de manière significative le confort et la valeur de ma maison. Il semble que l'hauteur est une question d'apparence et pas d'utilité je crois que l'immeuble, si fait, devrait être fait le plus petit possible pour être fonctionnel et respecter les normes, et le plus éloigné possible des autres résidences pour minimiser l'impact. L'espace vert pourrait être fait dans la place de stationnement actuel pour minimiser l'impact et en même temps conserver l'aspect d'espace vert public.

- **Ce projet vous préoccupe-t-il ? Pour quelle(s) raison(s) ?**

Je suis tombé en dépression et angoisse depuis être informé de ce projet et deviens de plus en plus anxieux avec chaque nouvelle renseignement. D'un côté est le volet d'expropriation, dont mes voisins en ont beaucoup parlé - en plus de expropriation inhumain de mes voisins, on parle de enlever le cour de mes autres voisins de manière que leurs enfants ne pourraient pas jouer dehors pendant au moins 4 ans.

De mon côté – je suis extrêmement nerveux par rapport au projet autant dans la phase de démolition, excavation, construction, et autant pour le PVM proposé.

On essaie de nous rassurer de mitigation de son lorsqu'on parle de faire des centaines de metres de excavation à 10 pieds de ma porte, directement adjacent à mon cour, et de tunnel directement en dessous de ma maison. Des articles dans les journaux qui parlent des PVM construits dans les autres quartiers m'indiquent que la vie est devenue une cauchemar pour les résidents autour pendant l'excavation, et je ne vois aucunement comment celui là est différent.

Le règlementation, 75 decibels à la limite du site est ben beau pour un jour, une semaine, un mois - et à un peu de distance. On parle ici de minimum un an d'excavation et deux ans

de construction, dynamitage, pique marteaux, 12 heures par jour, et ce, directement en dessous de ma fenêtre, buté à mon cour. Et d'expérience, les entrepreneurs même si ils ne commencent pas avant 7h le matin, ils arrivent avec les camions à 6h, installer l'équipement, faire du bruit, parler fort. En 2020 lors de l'excavation beaucoup plus petit pour l'alimentation électrique du garage STM moi et ma conjointe, qui sont des personnes sensibles, n'arrivaient pas à vivre ni de travailler à maison, et ont dû déménager temporairement. Il serait impossible pour nous de vivre, et c'est sur qu'on devrait abandonner notre intention de bâtir une famille. Si ce travail va se passer dans le site proposé je n'aurais pas le choix que de déménager, cependant il serait impossible de louer la maison à quelqu'un pendant les travaux, et si vendre, ce serait à un prix tellement inférieur au prix du marché que je ne pourrais pas trouver une autre place pour vivre. Je perdrais des années du travail que j'ai mis pour avoir cette maison que j'adore, et risque de nous retrouver sans place où vivre.

Je n'ai aucune assurance que adéquatement de tests de sol ont été fait pour assurer qu'il n'y aurait pas des retards ou des impacts structurels sur ma propriété, incluant une fondation construit en 1900 (voir exemple du garage STM, très proche du site choisi pour le PVM, l'excavation duquel a failli collapsé en raison des pluies et le sol pas assez solide).

Et, si le projet procède comme proposé, à la fin j'aurais un immeuble plus grand que le battement actuel et plus proche (buté contre ma cloture, en place du jardin et stationnement qui est là actuellement). Cela va couper tout le soleil de mon cour rendre mon jardin non-productive, et non plaisant, couper la lumière dans ma maison. J'aurais de l'aire chaud et mal-odorant qui sort directement dans mon cour (j'ai été voir d'autres PVM pour vérifier que c'est bien le cas), et dans le cas d'incendie ou de contamination du metro, j'aurais de fumé et de aire toxique évacué directement sur ma porte de cuisine.

Quel indemnisaton est-ce que j'aurais droit pour l'absence de vie pendant 3.5-5 ans, et la perte importante de jouissance et de valeur de ma propriété?

Et, tout ça parce que le gouvernement provincial a refusé l'utilisation d'une site idéale et non-dérangeant, qui ne nécessite pas de expropriation et n'est pas buté à des residences? Et parce que la site appartenant au STM n'est pas valide pour des raisons qu'on ne veut pas nous dire? C'est qui qui est responsable pour ces decisions, que l'on pourrait discuter avec eux. Je comprends qu'il est plus convenient pour le STM de détruire la vie de plusieurs personnes que de naviguer la complexité de négocier avec le gouvernement municipale ou provinciale...

- **Sachant que le chantier génèrera certaines nuisances, quelles sont vos attentes pendant la période des travaux ?**

Soit de me payer un équivalent de loyer aux taux du marché, pour que je puisse vivre ailleurs, ou de m'acheter la maison au vrai prix du marché pour que je puisse déménager ailleurs. Je suis conscient que la vie en ville entraine des inconvénients parfois pour des travaux necessaires mais ceci n'est pas un travail de tout les jours, il est extreme et ne

devrait pas se faire ici lorsqu'il y a des sites beaucoup plus appropriés disponibles et sur le zone nécessaire. Au minimum il devrait se faire après avoir nous fourni beaucoup plus amplement d'information concernant les critères, les études, les raisons de refus, et nous donner le temps de consulter des professionnels de notre côté.

Si il doit se faire, je m'attends à ce que le bruit soit réellement géré prenant en considération le longueur des travaux - atteindre la limite exacte de réglementation mais pendant un an ou plus n'est pas suffisant. Et il faut respecter les normes de temps i.e. pas de bruit avant le temps permis. Et les residents devraient avoir des recours clair et facile d'accès dans les cas de violation sonore, poussière, qui devraient être traités et corrigés rapidement. Je m'attends à des tests fréquents pour s'assurer de l'intégrité structurelle autour et les normes de bruit et de poussière, et de l'indemnisation claire pour tout endommagement. Ceci dit je m'oppose catégoriquement à ce projet sur le site proposé et surtout avec le plan architectural proposé.

- **Une fois les travaux terminés, pensez-vous que les nouvelles installations et activités de la STM changeront votre quotidien ? Avez-vous des suggestions pour que l'exploitation de ces nouvelles infrastructures s'intègre harmonieusement dans le quartier, avec un minimum de répercussions sur la vie des résidents ?**

Laisser l'espace entre ma maison ( [REDACTED] ) et le bâtiment actuel à 530 Bellechasse, installer l'espace vert dans l'emplacement du stationnement actuel. Minimiser la structure au minimum absolu. S'assurer que l'échappement n'est pas en direction des residences mais plutôt vers le haut, vers la rue ou vers la ruelle. S'assurer que des bruits et des odeurs et la chaleur soient gérés. Nous informer de l'horaire et la nature des travaux d'entretien, et s'assurer d'avoir un plan de minimiser l'impact de ces travaux d'entretien (camions bruyants dans la nuit avec le "beep," techniciens qui jettent l'équipement et des signalisations par terre, etc.). Faire en sorte de ne pas couper le soleil pour les residents plus que le bâtiment actuel. Nous informer des mesures de sécurité en cas de évacuation de fumée ou d'aire toxique.

- **Avez-vous d'autres commentaires concernant le projet de remplacement du PVM Bellechasse ?**

S'il vous plaît, reconsidérer le choix du site. Donner nous le temps d'avoir et de comprendre toute les information nécessaire, et d'avoir un vrai dialogue. Donner nous le vrai information complet pour qu'on puisse être assurés (et ne pas lancer la balle entre l'arrondissement, le STM, la Ville, le gouv. provincial, et ne pas nous donner des réponses comme "on a évalué et c'est lui le meilleur" ou "on a déjà fait ailleurs" - on est des adultes, on veut savoir pourquoi et comment les problèmes potentielles sont adressés, et pour des problèmes que nous n'avons même pas assez d'information ni d'expertise de savoir s'il s'agit des problèmes ou non.) Nous, les citoyens, aimerons avoir le temps de consulter des experts,

de bien comprendre le projet, d'aller visiter les autres sites, de parler avec les résidents des secteurs qui ont déjà vécu cette affaire, avant de procéder avec le projet comme proposé. Ou beaucoup mieux, de pouvoir nous adresser à la Ville, au gouvernement provincial, ou qui d'autre afin de leur convaincre de permettre l'utilisation d'un des sites identifiés qui n'aurait pas les impacts terribles comme celui proposé actuellement.